

Septembre 2018

Au niveau national

En France métropolitaine, 323 personnes sont décédées en septembre 2018, soit 26 de plus qu'en septembre 2017 (+5,6 %). Les nombres d'accidents et de blessés sont également en hausse, respectivement de +5,6 % et +4,3 %. Le nombre de blessés hospitalisés baisse de 14,9 %.

Au niveau départemental :

7 personnes ont perdu la vie sur les routes de Haute-Savoie contre 4 en septembre 2017. Les victimes sont 5 conducteurs de véhicules légers, 1 motard et 1 piéton. **La vitesse est responsable dans 4 accidents sur 7.**

Bilan mensuel des accidents						Comparaison sur 12 mois en année glissante			
Résultats globaux	sept-18	sept-17	Diff.	%	tendance	Périodes	accidents	tués	blessés
Tués*	7	4	3	75%	↗	oct 2017- sept 2018	601	42	687
Nombre de blessés hospitalisés (BH)*	18	31	-13	-42%	↘	oct 2016- sept 2017	522	39	664
Nombre de blessés non hospitalisés (BNH)*	41	31	10	32%	↗	Variation	15%	8%	3%

Au cours des douze derniers mois glissants, le nombre de tués a augmenté de 8 %, les nombres d'accidents et de blessés sont en hausse, respectivement, de 15 % (+79 accidents) et de 3 % (+23 personnes).

Le saviez-vous

Chaque année, le passage à l'heure d'hiver provoque un pic d'accidentalité avec une augmentation de près de 50 % des accidents de piétons pour la seule tranche horaire 17h-19h. La baisse de luminosité entraîne un véritable problème de visibilité. (source ONISR)

Usagers vulnérables, lors de vos déplacements, portez votre gilet jaune !



■ **Conducteurs de voiture, poids lourd...**, votre véhicule doit être équipé d'au moins un gilet haute visibilité mais n'hésitez pas à en prévoir pour chacun de vos passagers. Son port est obligatoire lors d'un arrêt d'urgence (panne ou accident).



LA LUMIÈRE EN MOINS, LA VISIBILITÉ EN PLUS.

■ **Piétons**, hors agglomération, mettez votre gilet jaune !

■ **Cyclistes**, vous devez porter un gilet haute visibilité lors de vos déplacements hors agglomération, la nuit et le jour lorsque la visibilité est insuffisante.

N'hésitez pas à le porter en ville, la nuit, en cas de pluie ou de brouillard !



■ **Scotéristes, motards, conducteurs de deux et trois-roues motorisés**, vous devez toujours à bord de votre véhicule (filet, coffre...) un gilet haute visibilité (2 si vous avez un passager). Son port est obligatoire lors d'un arrêt d'urgence (panne ou accident).



L'État agit !

Dans la rue soyons vus !

Depuis novembre 2017, en partenariat avec le conseil départemental, 20 000 sacs haute visibilité remis aux seniors dans plus de 31 communes de Haute-Savoie et l'opération continue !

#TousVigilants #TousConcernés